



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 MAI 2024**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au Conseil Municipal : 39**

**En exercice : 39**

**Ayant pris part à la délibération : 36**

Mis en ligne le : 03/06/2024

L'an deux-mille vingt-quatre et le trente du mois de mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

**Présents** : M. GACHON – Mme CZURKA- M. AMAR – Mme MORBELLI – M. MERSALI- Mme CUILLIERE – Mme ATTAF – M. PORTE – Mme NERSESSIAN – M. MICHEL – Mme DESCLOUX – M. PIQUET – M. RENAUDIN – M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY – Mme MICHEL – Mme RAFIA – Mme ROSADONI – Mme BERTHOLLAZ – M. DE SOUZA- Mme ROVARINO - M. MATHON – M. SAURA – M. MENGEAUD – Mme CARUSO – M. SAHRAOUI – Mme SAHUN- M. SANCHEZ – M. LARLET – M. WAHARTE

**Pouvoirs** : - M. MONDOLONI à Mme CZURKA- M. GARDIOL à Mme ATTAF – Mme CHAUVIN à Mme MICHEL - M. JESNE à Mme RAFIA- M. FERAL à Mme SAHUN- Mme PIOMBINO à M. SANCHEZ

**Absents** : M. BOCCIA- M. ALLIOTTE – M. BORELLI

**Secrétaire de séance** : M. Malick SAHRAOUI

**TARIFS PUBLICS DE LA POLICE ADMINISTRATIVE, DES SPORTS ET DES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX**

**N° Acte : 7.1**

Délibération n°24-93

Considérant que la commune de Vitrolles a souhaité :

- actualiser les tarifs des activités sportives qui seront applicables à compter du 1er aout 2024
- préciser et compléter les tarifs de la police administrative,
- préciser et compléter les tarifs de mise à disposition des équipements communaux,

Considérant que la commune de Vitrolles doit approuver les tarifs de ses services publics, il est proposé au Conseil Municipal le vote de la mise à jour des tarifs qui annule ou complète les tarifs votés précédemment.

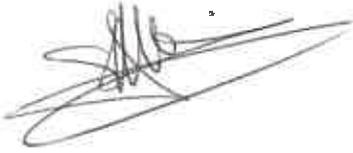
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'unanimité

APPROUVE les tarifs des services publics selon les tableaux joints en annexe.

Le Secrétaire de Séance

**M. SAHRAOUI**



POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, le 31/05/2024

P. le Maire et par délégation  
La Directrice des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles

**C. LANZARONE**



**DIRECTION GENERALE ADJOINTE VIE CITOYENNE ET DEVELOPPEMENT URBAIN**  
**Direction de l'Administration Générale et de la Police Administrative**  
**Redevance pour occupation du domaine public**

**ACTIVITES ET ANIMATIONS COMMERCIALES**

<b>Stationnement des taxis (par véhicule)</b>	214,90 €
---	----------

**Occupation commerciale du domaine public, par emplacement (plusieurs lieux possibles), hors du périmètre des marchés forains**

Activité de vente au détail des fleuristes pour le 1 <sup>er</sup> mai, la saint valentin, la fête des mères ou la Toussaint, par jour	Exonéré
Activité de vente au détail de coquillages, par jour	45,42 €
Exploitation d'un étal journalier devant la devanture de l'établissement (étal, stand, portant, rôtissoire, banque réfrigérée, vitrine mobile ou autre), le mètre carré exploité au mois sur une année non fractionnable	1,66 €
Exploitation ponctuelle d'un étal, stand, barnum, portant, rôtissoire, banque réfrigérée, vitrine mobile ou autre, hors devanture de l'établissement commercial gestionnaire, le mètre carré exploité par jour. RODP minimale de 10 €.	3,33 €
Distributeurs automatiques tous types, par unité placée sur une année non fractionnable	59,81 €

**Véhicules à caractère commercial**

Emplacement sur le domaine public communal pour fourgon aménagé (food truck), par jour	27,69 €
Emplacement sur le domaine public communal pour fourgon aménagé (food truck), par mois	108,56 €
Forfait de remise en état de l'emplacement occupé	200,00 €
Emplacement sur le domaine public communal pour fourgon aménagé (food truck) disposant d'un emplacement au mois, pour une activité commerciale à la journée dans le cadre d'événements et festivités organisés par la Ville ou par une association	Exonéré
Véhicules et remorques d'un PTAC ≤ à 3,5T et d'une longueur ≤ à 7 mètres, hors food-trucks, par jour	57,60 €
Véhicules et remorques d'un PTAC > à 3,5T ou d'une longueur > à 7 mètres, hors food-trucks, par jour	214,90 €
Véhicule exposé et mis en vente par un professionnel (Exposition à caractère commercial de véhicule : vente, publicité), par jour	11,08 €
Véhicule exposé et mis en vente par un professionnel (Exposition à caractère commercial de véhicule : vente, publicité), au mois	110,77 €

**Occupation du domaine public pour l'implantation d'un point de retrait de commandes passées auprès de producteurs et de commerçants, géré par une association, en accord avec la Ville de Vitrolles et selon les modalités définies par arrêté, par trimestre, pour un point de retrait hebdomadaire**

171,70 €

**Marchés forains**

**Droit de place par mètre linéaire et par jour (TVA à 20 %)**

Commerçant abonné	2,10 € HT
Commerçant non abonné	2,77 € HT

**Redevance de branchement électrique, par jour**

Consommation faible (par exemple : éclairage, balance)	1,00 €
Consommation moyenne (par exemple : groupe de froid)	2,00 €
Consommation élevée (par exemple : cuisson, friteuse, plancha)	3,00 €

<b>Terrasses</b>	
<b>Terrasse ouverte des cafetiers, restaurateurs, commerçants et de food-truck</b>	
Surface inférieure ou égale à 60 m <sup>2</sup> , le m <sup>2</sup> par mois	1,66 €
Surface au-delà de 60 m <sup>2</sup> , le m <sup>2</sup> par mois	2,43 €
<i>Redevance annuelle exigible du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre de l'année en cours et non fractionnable (période dite de saison). La terrasse est exploitable au-delà de cette période mais exonérée de taxe en raison des variations climatiques ne permettant qu'une exploitation aléatoire. En cas d'autorisation de terrasse en cours d'année, la redevance est proratisée à partir du mois non fractionnable de la notification.</i>	
<b>Terrasse fermée ou semi-fermée des cafetiers, restaurateurs ou commerçants</b>	
A partir du premier mètre carré, au moins sur douze mois, le m <sup>2</sup> par mois	3,55 €

<b>Vides greniers, brocantes ...</b>	
Le stand par jour, à la charge de l'organisateur, sur présentation du registre	1,00 €
Redevance forfaitaire en cas de non-présentation du registre	100,00 €

### **FESTIVITES ET ANIMATIONS**

<b>Animation organisée par les associations de commerçants et/ou les associations à but humanitaire (recherche médicale, insertion par l'emploi, but social ou autres), « Bus de l'Emploi »</b>	Exonéré
---	---------

<b>Marché de Noël</b>	
<b>Redevance d'occupation du domaine public par jour</b>	
Chalet	90,00 €
Manège et food-truck jusqu'à 10 mètres linéaires	115,00 €
Manège et food-truck au-delà de 10 mètres linéaires	137,00 €
Emplacement hors chalet, sauf manège et food-truck, par mètre linéaire	10,00 €
Si activité implantée sur Vitrolles, sauf manège et food-truck	-50%
Si jumelage, pays mis à l'honneur, partenaire économique, démonstration ou atelier gratuits, association à but non lucratif, comité d'intérêt de quartier	Exonéré
<b>Forfait de remise en état du chalet ou de l'emplacement</b>	A l'identique du coût de remise en état

<b>Redevance d'occupation du domaine public communal, hors marché de Noël, dans le cadre d'une animation foraine</b>	
<b>Manèges, structures gonflables, stands de jeux, confiseries, stands alimentaires, food trucks de plus de 10 mètres</b>	
Jour	68,68 €
Week-end	125,18 €
Semaine	171,70 €
<b>Manèges, animations animaux, structures gonflables, stands de jeux, confiseries, stands alimentaires, food trucks de moins de 10 mètres</b>	
Jour	45,42 €
Week-end	79,76 €
Semaine	125,18 €

<b>Cirque ou spectacle sous chapiteau, hors manifestation inscrite dans la programmation culturelle de la ville</b>	
Sans animaux sauvages < à 100 places, par jour	55,39 €
Sans animaux sauvages de 101 à 300 places, par jour	110,77 €
Sans animaux sauvages > 300 places, par jour	332,32 €
Connexion électrique de avril à octobre inclus, le kilowatt heure	0,80 €
Connexion électrique, le kilowatt heure	3,00 €

<b>Autres festivités et animations</b>	
Chalet (Mise à disposition et redevance d'occupation du domaine public) par jour	45,00 €
Forfait de remise en état du chalet	A l'identique du coût de remise en état

<b>VOIRIE</b>	
Clôtures, barrière et palissades, le mètre linéaire par jour	0,56 €
Cabane, bungalow de chantier ou locaux de substitution de type modulaire, le mètre carré par jour	2,55 €
Benne de chantier, l'unité par jour	16,62 €
Dépôt de matériel sur le domaine public, le mètre carré par jour	2,55 €
Echafaudage, le mètre linéaire par jour	1,66 €
Fermeture d'une rue à la circulation pour l'exécution de travaux (hors travaux ordonnés par la Ville ou la métropole), livraison ou déménagement, par demi-journée. Au-delà de 6 heures de fermeture, 2 demi-journées seront comptabilisées.	16,62 €
Installation de recharge des véhicules électriques, par an et par point de charge	110,77 €

<b>DIVERS</b>	
Bureaux de vente immobilière, le mètre carré par mois	77,54 €
Tournages et prise de vues culturelles faisant la promotion de la commune	Exonéré
Tournages de films et prise de vues à caractère non-publicitaires, autres que pédagogiques, courts métrages, informations et reportages, par jour	110,77 €
Tournages et prise de vues à caractère publicitaire, par jour	221,55 €
Emplacement réservé, contigu aux banques, pour véhicule de transports de fonds, par an	1 107,74 €
Occupation du domaine public par (le mètre carré par an) : - Colonne pour la collecte des ordures ménagères, papier, carton, emballages, verre, - Point de regroupement de bacs de stockage d'ordures ménagères à 4 roues et d'une surface projetée au sol > à 0,80 m <sup>2</sup> ,	90,00 €
Neutralisation de place de stationnement par demi-journée	Exonéré

<b>AUTRES</b>	
Frais de dossier pour demande de modification d'autorisation de travaux (annulation ou report), moins de 72 heures ouvrées avant la prise d'effet de l'arrêté municipal.	25,00 €
Balayage de voie, la demi-journée	332,32 €

<b>CIMETIERES</b>	
<b>Concessions</b>	
Concession Trentenaire et renouvellement - HT	500,00 €
Concession Trentenaire et renouvellement - TTC	500,00 €
Cavurnes : Baume Canouille 4 urnes - concession décennale - HT	1 000,00 €
Cavurnes : Baume Canouille 4 urnes - concession décennale - TTC	1 000,00 €
Cavurnes : Baume Canouille - 4 urnes - renouvellement - HT	500,00 €
Cavurnes : Baume Canouille - 4 urnes - renouvellement - TTC	500,00 €
<b>Columbarium Baume Canouille et Val D'Ambla - Concession décennale</b>	
4 Urnes - HT	1 000,00 €
4 Urnes - TTC	1 000,00 €
4 Urnes - Renouvellement - HT	750,00 €
4 Urnes - Renouvellement - TTC	750,00 €
3 Urnes - HT	750,00 €
3 Urnes - TTC	750,00 €
3 Urnes - Renouvellement - HT	500,00 €
3 Urnes - Renouvellement - TTC	500,00 €
2 Urnes - HT	500,00 €
2 Urnes - TTC	500,00 €
2 Urnes - Renouvellement - HT	375,00 €
2 Urnes - Renouvellement - TTC	375,00 €
<b>Caveaux</b>	
Caveaux 6 places - HT	3 069,00 €
Caveaux 6 places - TTC	3 682,80 €
Caveaux 4 places - HT	2 628,00 €
Caveaux 4 places - TTC	3 153,60 €
Caveaux et caveautins 2 places - HT	2 394,00 €
Caveaux et caveautins 2 places - TTC	2 872,80 €

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE ENFANCE SPORTS CULTURE**  
**Direction des Sports**  
**Tarifs applicables à compter du 01/08/2024**

**ANIMATIONS SPORTIVES**

**Journée sportive Vitrollais**

Tranche 1 QF de 0€ à 429€	<b>9,00 €</b>
Tranche 2 QF de 430€ à 629€	<b>9,50 €</b>
Tranche 3 QF de 630€ à 929€	<b>10,00 €</b>
Tranche 4 QF de 930€ à 1529€	<b>11,00 €</b>
Tranche 5 QF de 1530€ à 2029€	<b>12,00 €</b>
Tranche 6 QF de 2030€ à +	<b>13,00 €</b>

**Stage de 3 jours multi activités Vitrollais**

Tranche 1 QF de 0€ à 429€	<b>23,00 €</b>
Tranche 2 QF de 430€ à 629€	<b>24,50 €</b>
Tranche 3 QF de 630€ à 929€	<b>26,00 €</b>
Tranche 4 QF de 930€ à 1529€	<b>28,00 €</b>
Tranche 5 QF de 1530€ à 2029€	<b>30,00 €</b>
Tranche 6 QF de 2030€ à +	<b>31,50 €</b>

**Stage de 4 jours multi activités Vitrollais**

Tranche 1 QF de 0€ à 429€	<b>30,50 €</b>
Tranche 2 QF de 430€ à 629€	<b>33,00 €</b>
Tranche 3 QF de 630€ à 929€	<b>35,00 €</b>
Tranche 4 QF de 930€ à 1529€	<b>37,00 €</b>
Tranche 5 QF de 1530€ à 2029€	<b>39,50 €</b>
Tranche 6 QF de 2030€ à +	<b>42,00 €</b>

**Stage de 5 jours multi activités Vitrollais**

Tranche 1 QF de 0€ à 429€	<b>38,50 €</b>
Tranche 2 QF de 430€ à 629€	<b>41,00 €</b>
Tranche 3 QF de 630€ à 929€	<b>43,50 €</b>
Tranche 4 QF de 930€ à 1529€	<b>46,00 €</b>
Tranche 5 QF de 1530€ à 2029€	<b>49,50 €</b>
Tranche 6 QF de 2030€ à +	<b>52,50 €</b>

**Journée sportive Extérieur**

**18,00 €**

**Stage de 3 jours multi activités Extérieur**

**41,00 €**

**Stage de 4 jours multi activités Extérieur**

**54,50 €**

**Stage de 5 jours multi activités Extérieur**

**68,00 €**

<b>CENTRE MUNICIPAL D'ENSEIGNEMENT DU SPORT</b>	
<b>Inscription annuelle/année scolaire Vitrollais</b>	
Tranche 1 QF de 0€ à 429€	<b>45,00 €</b>
Tranche 2 QF de 430€ à 629€	<b>47,00 €</b>
Tranche 3 QF de 630€ à 929€	<b>50,00 €</b>
Tranche 4 QF de 930€ à 1529€	<b>53,00 €</b>
Tranche 5 QF de 1530€ à 2029€	<b>58,00 €</b>
Tranche 6 QF de 2030€ à +	<b>61,00 €</b>

<b>Inscription de janvier à juin Vitrollais</b>	
Tranche 1 QF de 0€ à 429€	<b>30,00 €</b>
Tranche 2 QF de 430€ à 629€	<b>32,50 €</b>
Tranche 3 QF de 630€ à 929€	<b>34,50 €</b>
Tranche 4 QF de 930€ à 1529€	<b>38,00 €</b>
Tranche 5 QF de 1530€ à 2029€	<b>40,00 €</b>
Tranche 6 QF de 2030€ à +	<b>43,00 €</b>

<b>Inscription annuelle/année scolaire Extérieur</b>	<b>79,00 €</b>
--	----------------

<b>Inscription de janvier à juin "Extérieurs"</b>	<b>54,50 €</b>
---	----------------

<b>ACTIVITES SENIORS</b>	
<b>Inscription annuelle/année scolaire Vitrollais</b>	
Tranche 1 QF de 0€ à 429€	<b>56,00 €</b>
Tranche 2 QF de 430€ à 629€	<b>59,50 €</b>
Tranche 3 QF de 630€ à 929€	<b>63,00 €</b>
Tranche 4 QF de 930€ à 1529€	<b>67,00 €</b>
Tranche 5 QF de 1530€ à 2029€	<b>71,50 €</b>
Tranche 6 QF de 2030€ à +	<b>76,00 €</b>

<b>Inscription de janvier à juin Vitrollais</b>	
Tranche 1 QF de 0€ à 429€	<b>40,00 €</b>
Tranche 2 QF de 430€ à 629€	<b>42,50 €</b>
Tranche 3 QF de 630€ à 929€	<b>45,00 €</b>
Tranche 4 QF de 930€ à 1529€	<b>48,00 €</b>
Tranche 5 QF de 1530€ à 2029€	<b>51,50 €</b>
Tranche 6 QF de 2030€ à +	<b>55,00 €</b>

<b>Inscription annuelle / année scolaire Extérieur</b>	<b>147,00 €</b>
<b>Inscription de janvier à juin "Extérieurs"</b>	<b>105,00 €</b>

## MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS MUNICIPAUX

<b>Domaine de Fontblanche (Tarif par jour d'accueil du public)</b>	
<b>Parc (devant la bâtisse et prairie attenantes)</b>	
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée gratuite	0 €
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée payante	80 €
Associations non vitrollaises - Entrée gratuite	80 €
Associations non vitrollaises - Entrée payante	160 €
Sociétés commerciales ou industrielles vitrollaises	1 000 €
Sociétés commerciales ou industrielles extérieures	2 000 €
<b>Théâtre municipal (plateau nu, sans sonorisation, sans éclairage, sans technicien)</b>	
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée gratuite	400 €
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée payante	800 €
Associations non vitrollaises - Entrée gratuite	800 €
Associations non vitrollaises - Entrée payante	1600 €
Sociétés commerciales ou industrielles vitrollaises	1000 €
Sociétés commerciales ou industrielles extérieures	2000 €
<b>Salle d'exposition (RDC)</b>	
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée gratuite	0 €
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée payante	80 €
Associations non vitrollaises - Entrée gratuite	80 €
Associations non vitrollaises - Entrée payante	160 €
Sociétés commerciales ou industrielles vitrollaises	250 €
Sociétés commerciales ou industrielles extérieures	500 €
<b>Salle Guy Obino (Tarif par jour d'accueil du public)</b>	
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée gratuite	500 €
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée gratuite	0 €
Manifestations caritatives ou les cérémonies de vœux	
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée payante jusqu'à 10 €	1000 €
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée payante à partir de 10,01 €	1500 €
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Loto (sonorisation et bar compris) : sous réserve de la planification par la Mairie dans d'autres lieux	600 €
Associations non vitrollaises - Entrée gratuite	1000 €
Associations non vitrollaises - Entrée payante jusqu'à 10 €	2000 €
Associations non vitrollaises - Entrée payante à partir de 10,01 €	3000 €
Sociétés commerciales ou industrielles vitrollaises - Entrée payante jusqu'à 10 €	2000 €
Sociétés commerciales ou industrielles vitrollaises - Entrée payante à partir de 10,01 €	3000 €
Sociétés commerciales ou industrielles extérieures	6000 €
<b>Théâtre de verdure (Tarif par jour d'accueil du public)</b>	
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée gratuite	0 €
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée payante	40 €
Associations non vitrollaises	80 €
Sociétés commerciales ou industrielles	160 €
<b>Médiathèque la Passerelle - Auditorium (Tarif par jour d'accueil du public)</b>	
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée gratuite	0 €
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée payante	40 €
Associations non vitrollaises	80 €
Sociétés commerciales ou industrielles	160 €
<b>Cinéma Les Lumières - Salle (Tarif par jour)</b>	
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée gratuite	0 €
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée payante	300 €
Associations non vitrollaises	400 €
Sociétés commerciales ou industrielles	500 €

<b>Maisons associatives de Quartier et maison de la vie associative et citoyenne</b>	
Association, CSE et autres structures du secteur non marchand vitrollais	Gratuit
Association, CSE et autres structures du secteur non marchand extérieur (siège social et/ou activités non localisées à Vitrolles) - Hors Animations et Réunions d'Intérêt Général pour le territoire vitrollais (Tarif par jour)	550 €
Association, CSE et autres structures du secteur non marchand extérieur (siège social et/ou activités non localisées à Vitrolles) - Animations et réunions d'intérêt général pour le territoire vitrollais	Gratuit
Structures vitrollaises du secteur marchand - (Tarif par jour)	370 €
Structures vitrollaises du secteur marchand - (Tarif par heure)	42 €
Syndics de copropriétés vitrollaises - (Tarif par jour)	120 €
Syndics bénévoles de copropriétés vitrollaises (assemblée générale annuelle + 1 réunion annuelle)	Gratuit
Structures extérieures du secteur marchand - (Tarif par jour)	550 €
Structures extérieures du secteur marchand - (Tarif par heure)	62 €
Manifestation organisée par un partenaire institutionnel dont l'objet porte sur un projet de territoire	Gratuit
Associations, CE et a autres structures du secteur non marchand vitrollais - Loto (sonorisation et bar compris) : sous réserve de la planification par la Mairie dans d'autres lieux - (Tarif par jour)	Gratuit
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand extérieur- Loto (sonorisation et bar compris) : sous réserve de la planification par la Mairie dans d'autres lieux - (Tarif par jour)	300 €
Groupement à but non lucratif (siège social localisé à Vitrolles ou à l'extérieur) Animation d'intérêt Général pour le territoire Vitrollais	Gratuit
Grand public- Personnes physiques résidant à Vitrolles - Location MAQ de la Frescoule (Tarif WE exclusivement du samedi matin au lundi matin)	800 €

<b>STADIUM (tarif par jour d'accueil)</b>	
<b>INTERIEUR ET EXTERIEUR (forfait journée)</b>	
Tournages (film, publicité...)	3 500,00 €
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée gratuite	1 000,00 €
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée payante	2 000,00 €
Associations non vitrollaises - Entrée gratuite	2 000,00 €
Associations non vitrollaises - Entrée payante	4 000,00 €
Sociétés commerciales ou industrielles	6 000,00 €
<b>PARKING EXTERIEUR UNIQUEMENT SANS L'USAGE DU BATIMENT (forfait journée)</b>	
Tournages (films, publicité...)	1 750,00 €
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée gratuite	500,00 €
Associations, CE et autres structures du secteur non marchand vitrollais - Entrée payante	1 000,00 €
Associations non vitrollaises - Entrée gratuite	1 000,00 €
Associations non vitrollaises - Entrée payante	2 000,00 €
Sociétés commerciales ou industrielles	3 000,00 €
Utilisation ponctuelle de quelques heures (prises de vue, petits clips vidéo, photo....) sans accueil de public	-80% des tarifs du Stadium sus-metionnés

<b>LOCATIONS INSTALLATIONS SPORTIVES</b>	
Forfait journée pour toute utilisation égale ou supérieure à 6H00	Tarif horaire x 6

<b>Vélodrome (tarif horaire)</b>	
Clubs et associations vitrollais - Entrée gratuite	0,00 €
Clubs et associations vitrollais - Entrée payante	30,00 €
Autres associations, administrations et organismes publics ou de formation	30,00 €
Sociétés commerciales ou industrielles	60,00 €

<b>Salle de Boxe (tarif horaire)</b>	
Associations sportives vitrollaises et écoles primaires	0,00 €
Autres associations, administrations et organismes publics	15,00 €
Clubs, liques, fédérations hors commune	30,00 €

<b>Bi-Cross (tarif horaire)</b>	
Clubs et associations vitrollais - Entrée gratuite	0,00 €
Clubs et associations vitrollais - Entrée payante	30,00 €
Autres associations, administrations et organismes publics ou de formation	30,00 €
Sociétés commerciales ou industrielles	60,00 €

<b>Léo Lagrange Mur d'escalade (tarif horaire)</b>	
Clubs et associations vitrollais - Entrée gratuite	0,00 €
Clubs et associations vitrollais - Entrée payante	25,00 €
Autres associations, administrations et organismes publics ou de formation	25,00 €
Sociétés commerciales ou industrielles	50,00 €

<b>Léo Lagrange Halle sportive, salle de gym ou extérieur (tarif horaire)</b>	
Clubs et associations vitrollais - Entrée gratuite	0,00 €
Clubs et associations vitrollais - Entrée payante	45,00 €
Autres associations, administrations et organismes publics ou de formation	45,00 €
Sociétés commerciales ou industrielles	90,00 €

<b>Léo Lagrange Installation complète (tarif horaire)</b>	
Clubs et associations vitrollais - Entrée gratuite	0,00 €
Clubs et associations vitrollais - Entrée payante	105,00 €
Autres associations, administrations et organismes publics ou de formation	105,00 €
Sociétés commerciales ou industrielles	210,00 €

<b>Piot Halle sportive (tarif horaire)</b>	
Clubs et associations vitrollais - Entrée gratuite	0,00 €
Clubs et associations vitrollais - Entrée payante	33,00 €
Autres associations, administrations et organismes publics ou de formation	33,00 €
Sociétés commerciales ou industrielles	66,00 €

<b>Piot Installation complète (tarif horaire)</b>	
Associations sportives vitrollaises et écoles primaires entrée gratuite	0,00 €
Associations sportives vitrollaises et écoles primaires entrée payante	48,50 €
Autres associations, administrations et organismes publics ou de formation	48,50 €
Sociétés commerciales ou industrielles	97,00 €

<b>Delaune halle, dojo (tarif horaire)</b>	
Clubs et associations vitrollais - Entrée gratuite	0,00 €
Clubs et associations vitrollais - Entrée payante	25,00 €
Autres associations, administrations et organismes publics ou de formation	25,00 €
Sociétés commerciales ou industrielles	50,00 €

<b>Carpentier halle, dojo (tarif horaire)</b>	
Clubs et associations vitrollais - Entrée gratuite	0,00 €
Clubs et associations vitrollais - Entrée payante	30,00 €
Autres associations, administrations et organismes publics ou de formation	30,00 €
Sociétés commerciales ou industrielles	60,00 €

<b>Coubertin halle, autres salles (tarif horaire)</b>	
Clubs et associations vitrollais - Entrée gratuite	0,00 €
Clubs et associations vitrollais - Entrée payante	30,00 €
Autres associations, administrations et organismes publics ou de formation	30,00 €
Sociétés commerciales ou industrielles	60,00 €

<b>Ladomègue Installation complète (tarif horaire)</b>	
Clubs et associations vitrollais - Entrée gratuite	0,00 €
Clubs et associations vitrollais - Entrée payante	90,00 €
Autres associations, administrations et organismes publics ou de formation	90,00 €
Sociétés commerciales ou industrielles	180,00 €

<b>Fontblanche Terrain Pelouse (tarif horaire)</b>	
Clubs et associations vitrollais - Entrée gratuite	0,00 €
Clubs et associations vitrollais - Entrée payante	65,00 €
Autres associations, administrations et organismes publics ou de formation	65,00 €
Sociétés commerciales ou industrielles	130,00 €

<b>MATERIEL ET FRAIS LOGISTIQUES</b>	
<b>Matériel son et lumière</b>	
<b>Théâtre municipal de Fontblanche</b>	
Option sonorisation de la salle (ne convient pas pour les soirées dansantes)	300 €
Option éclairage de la salle (selon matériel disponible)	300 €
Option location vidéo (écran + vidéo projecteur + mélangeur)	500 €
<b>Salle Guy Obino</b>	
Option sonorisation de la salle (façade + retours + régie + micro)	500 €
Option éclairage de la salle avec 30 projecteurs traditionnels (selon dispo)	500 €
Option location vidéo (écran + vidéo projecteur + mélangeur)	500 €
<b>TECHNICIENS</b>	
Technicien du spectacle	400 €/j
Agent technique semaine	25 €/h
Agent technique soir (>22h30) et week-end	40 €/h

<b>DEGRADATIONS, PERTES, PENALITES</b>	
Forfait de remise en état pour absence de ménage d'un équipement communal	Coût réel
Forfait de remise en état pour dégradation mobilière d'un équipement communal	500 €
Forfait de remise en état pour dégradation immobilière d'un équipement communal	1 000 €
Perte badge magnétique d'accès ou badge magnétique d'accès supplémentaire- mis à disposition lors de location associative, institutionnelle ou privée	25 €

**Par dérogation aux tarifs existants, toute animation ou réunion d'intérêt général communal est gratuite.**